



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RER

Question écrite n° 43140

Texte de la question

M. Michel Berson attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux transports sur les récents engagements pris par la direction régionale (réseau sud-est) de la SNCF, quant à l'amélioration des conditions de transport des usagers de la ligne D du RER. Parmi ces engagements, la SNCF a décidé d'améliorer les correspondances entre les trains desservant cette ligne et les autobus du réseau APTR. En revanche, elle ne mentionne aucune action destinée à faciliter les correspondances entre les trains des différentes lignes dans les gares de Juvisy-sur-Orge, Villeneuve-Saint-Georges et Corbeil-Essonnes. Sachant que de très nombreux voyageurs utilisent cette forme de correspondance dans ces gares, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si la SNCF va également tout mettre en œuvre pour améliorer les correspondances au sein même de cette partie de son réseau francilien.

Texte de la réponse

La SNCF s'efforce dans la mesure du possible d'harmoniser les horaires des trains, bien qu'il n'existe pas en région Ile-de-France - desservie par 392 points d'arrêt et 5 000 trains quotidiens - de correspondances au sens strict entre trains de banlieue. Compte tenu de la complexité du réseau, il est difficile de décaler l'horaire d'un train sans entraîner des modifications en cascade qui perturberaient les cadencements et pourraient être jugées inopportunes par une grande partie de la clientèle. Toutefois dans les grandes gares situées à l'intersection de plusieurs lignes, des correspondances de fait peuvent s'établir compte tenu de la fréquence des trains, en particulier en heure de pointe. C'est ainsi que sur les lignes C et D du RER, dans des gares comme Juvisy-sur-Orge, Villeneuve-Saint-Georges et Corbeil-Essonnes, les voyageurs peuvent emprunter, quelles que soient leur destination et l'heure, un train dans le quart d'heure qui suit. Une telle possibilité n'est offerte que par la densité du trafic, qui est par exemple en gare de Villeneuve-Saint-Georges, de quelque 34 trains en heure de pointe.

Données clés

Auteur : [M. Berson Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43140

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 1996, page 5026

Réponse publiée le : 16 décembre 1996, page 6649